

La Nuit des Roys 2024 – Aménagement de la circulation



Pour sa 25^{ème} édition, la randonnée vtt nocturne se déroulera le samedi 7 septembre à la Pagode de Chanteloup à Amboise.

Aménagement de la circulation et du stationnement :

Le 7 septembre, de 8h à minuit, le stationnement est interdit :

- Avenue Émile Gounin
- Rue Ville David (de la gare routière jusqu'à l'avenue Émile Gounin)
- Rue Victor Hugo
- Parking de la Tour Heurtault
- Rue des Châtelliers
- Quai du Général de Gaulle
- Parking du marché (autour des halles et le long du parcours de la Loire à vélo)
- Parking des bords de Loire.

Le 7 septembre de 20h45 à 23h, la circulation est interdite :

- Rue des Sablonnières et route de Chenonceaux (dans le sens Sud-Nord)

Le 7 septembre de 20h45 à 23h30 la circulation est interdite :

Mairie d'Amboise

Communiqué de presse

Le 03/09/2024 09:39

- Rue du Clos Lucé
- Rue de la Malonnière
- Rue Léonard Perrault
- Rue Victor Hugo
- Impasse du Moulin
- Rue de la Tour
- Place Michel Debré.

*Référence arrêté municipal : **24-AT-0177***

CONTACT

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23 · webmaster@ville-amboise.fr